

1. Horaires journaliers de l'élève

	Matin	Après-midi	Durée journalière
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Durée hebdomadaire 35h			

2. Habilitations de l'élève

BIV	Exécutant électricien avec voisinage		AIPR	Autorisation d'intervention à proximité des réseaux	
R408	Utilisation échafaudage fixe		SST	Sauveteur secouriste du travail	
R457	Montage démontage échafaudage roulant				

3. Modalités de concertation entre le(s) enseignant(s)-réfèrent(s) et le tuteur pour contrôler le déroulement de la période :

En début de séquence le professeur de spécialité négocie avec le tuteur les activités qui seront pratiquées par le stagiaire, le professeur réfèrent suit l'ensemble de la période. Une rencontre, entre le tuteur et un professeur sera prévue en moyenne une fois par quinzaine, plus des contacts téléphoniques.

En cas de nécessité, le responsable de l'entreprise s'engage à libérer le stagiaire une demi-journée à une journée à la demande du chef d'établissement. *(CCF, réinscription, etc....)*

4. Objectifs assignés et compétences à acquérir ou à développer au cours de la période de formation en milieu professionnel :

- Conforter un projet professionnel et d'être accompagné dans un projet d'orientation ;
- Etre sensibilisé à la culture d'entreprise ;
- Participer à des activités afin de conforter et d'acquérir des savoirs, savoir-faire et savoir-être ;
- S'insérer dans une équipe ;
- Observer, comprendre et analyser, lors de situations réelles, les différents éléments liés à des stratégies industrielles ;
- Appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- Comprendre la nécessité de l'intégration du concept de la qualité dans toutes les activités développées ;
- Intervenir sur des technologies ou des équipements spécifiques ou très récents dont ne disposent pas les établissements de formation ;
- Comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène et de sécurité, des méthodes de travail et du respect de l'environnement ;
- Mettre en œuvre des compétences dans le domaine de la communication, établissant, en particulier, de véritables relations avec différents interlocuteurs ou services de l'entreprise ;
- Prendre conscience de l'importance de la compétence de tous les acteurs et des services de l'entreprise.

5 Activités prévues en milieu professionnel :

Cybersécurité, Informatique et réseaux, Électronique » couvrent les domaines de la réalisation, de la production, de l'intégration,

- de la maintenance de produits électroniques
- la mise en œuvre de réseaux informatiques,
- la valorisation de la donnée et la cyber-sécurité

6 Travaux effectués, équipements ou produits utilisés soumis à la procédure de dérogation pour les travaux interdits aux mineurs (cf. article 10 de la présente convention) : Activité d'ordre électrique sous surveillance si stagiaire habilité BI.

7. Modalités d'évaluation de la période de formation en milieu professionnel :

Une évaluation sera effectuée en fin de chaque période en entreprise par le tuteur et le professeur de spécialité. A la fin de toutes les périodes de formation en entreprise une note sera proposée conjointement par le tuteur et le professeur de spécialité.

**Lycée Professionnel Paul Langevin – SAINT JOSEPH**

CONVENTION RELATIVE À LA FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

ELEVE SOUS STATUT SCOLAIRE

BO n°13 du 31 mars 2016---Approuvée par le CA du 07/09/2023

Intitulé du diplôme préparé et de la spécialité : **BAC PRO Cyber sécurité, Informatique et réseaux, Electronique (CIEL).****Entre l'entreprise (ou l'organisme) ci-dessous désigné(e) :****Nom de l'entreprise (ou de l'organisme) d'accueil :**

Adresse :

Domaine d'activités de l'entreprise :

N° téléphone :

Portable :

Mél :

N° d'immatriculation de l'entreprise :

Représenté(e) par :

Fonction :

atteste avoir adressé à l'inspecteur du travail le ---- / ---- / ---- la déclaration de dérogation aux travaux interdits aux mineurs prévue à l'article R.4153-41 du code du travail.

Nom du tuteur :

Portable :

L'établissement d'enseignement professionnel :**Nom de l'établissement : Lycée Professionnel PAUL LANGEVIN**

Adresse : 6 allée des Hibiscus BP-8097480 SAINT JOSEPH

N° téléphone : 0262 56 69 20

N° télécopieur : 0262 56 69 21

Mél : ce.9740934x@ac-reunion.fr

Représenté(e) par : **Mr PRUGNIERES Georges**, en qualité de chef d'établissement**L'élève****Nom de l'élève :****Prénom :**

Date de naissance :

Classe :

Adresse personnelle :

N° téléphone (joignable pendant la PFMP) :

Mél :

Période : Du**Au****Soit en nombre de jours :****Signatures et cachets :**

Le chef d'établissement	Le représentant de l'entreprise (Du organisme d'accueil)	Le représentant légal de la famille
Nom : PRUGNIERES Prénom : Georges Le : Signature :	Nom : Prénom : Le : Signature :	Nom : Prénom : Le : Signature :
L'enseignant réfèrent	Le professeur principal	Le tuteur de l'entreprise
Nom - Prénom : Mail : Portable : Signature :	Nom - Prénom : Mail : Portable : Signature :	Nom - Prénom : Mail : Portable : Signature :